

Demandeur :
.....

Numéro du permis de stationnement :
.....

Personne à contacter (en cas de nécessité) : tél.

Chantier terminé le :

Date de début de prolongation :

Date de fin de prolongation :

Modification éventuelle de la surface occupée :

LONGUEUR :
.....
.....

LARGEUR :
.....
.....

TARIFICATION :

<p>ABONNES EFFIA <i>(Maison du stationnement 02.99.40.66.89)</i></p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p>	<p>Forfait stationnement Forfait par jour et par place neutralisée en zone de stationnement réglementé (sauf abonnés EFFIA)</p> <p>6.00€ x nombre de jours x nombre de places</p>
<p>CHANTIER DECLARE :</p>	<p>+ (Nombre de jours x Surface en m² x 0,75 €) pour les 30 premiers jours et si besoin + (Nombre de jours x Surface en m² x 0,80 €) pour 60 jours suivant + (Nombre de jours x Surface en m² x 0,90 €) pour 90 jours suivant + (Nombre de jours x Surface en m² x 0,95 €) au-delà de 90 jours</p>
<p>CHANTIER N'AYANT PAS RENOUVELE la précédente autorisation (en cas de prolongation) *</p>	<p>51.00 € + (Nombre de jours x Surface en m² x 0,75 €)</p>
<p>CHANTIER NON DECLARE :</p>	<p>221.70 € + (Nombre de jours x Surface en m² x 0,75 €)</p>

***Toute demande de prolongation de l'occupation du domaine public doit être effectuée dans un délai minimum de 4 jours ouvrables avant l'expiration du permis de stationnement.**

Le soussigné s'engage :

- à payer la redevance d'occupation du domaine public calculée conformément à la délibération du conseil municipal en date du 19 décembre 2024 fixant le tarif des redevances dues par les bénéficiaires de permis de stationnement,
- à respecter les prescriptions notifiées dans le permis de stationnement.

Le,

(Signature et Cachet de l'entreprise)

Merci de compléter le document en totalité et de nous le transmettre par e-mail occupationdp@saint-malo.fr